



JUIL
2023—n°242

l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

ASL VOLLEY : UNE SAISON EXCEPTIONNELLE !



Quelle saison !

Quelqu'un qui suit notre actualité de loin pourrait dire : « leur équipe première descend de N3 en Prénationale en n'ayant gagné que 2 matchs et ils osent dire que cette saison était une saison remarquable ? »

C'est vrai, ça mérite quelques explications.

Resituons le contexte : il y a un an, avec notre équipe de 18 ans de moyenne d'âge, nous retrouvions la nationale 3 après 7 années de Prénationale.

A partir de ce moment, il ne nous aura pas été épargné grand-chose :

Tout d'abord, en juillet, la FFVB nous place dans une poule du Sud de la France et il a fallu un combat intense pour pouvoir être replacé dans la poule de l'Ouest. Mais, après des appels insistants auprès des plus hautes personnalités de la fédération, et l'appui de notre ligue et de notre comité, nous avons eu gain de cause et nous avons été replacé dans la poule de l'Ouest.



Ensuite, tout au long de l'été, nous prenons connaissance de plusieurs forfaits dans l'équipe 1 pour diverses raisons tout à fait concevables (grossesse, blessure, maladie). Fin Août, nous nous retrouvons avec 7 joueuses, dont une libéro (Chloé) et une passeuse de 17 ans (Lola) qui était remplaçante la saison précédente en Prénat. Je peux vous assurer que nous n'étions pas sereins et que nous nous demandions bien où nous allions.

Mimi et Isa, 2 figures de la grande époque de la nationale 2, qui étaient prévues pour épauler Ben dans le coaching acceptent de rechausser les baskets afin de gonfler l'effectif.

Agnès, voyant que l'équipe était dans la peine accepte de revenir.

Le staff est renforcé par Sandy Rondeau, papa de Flavie, dans un rôle de préparateur mental.

Tout le monde a retroussé ses manches et nous avons démarré la saison sans beaucoup de repères.

L'équipe s'est confrontée à d'autres effectifs, plus riches, plus expérimentés. Les filles se sont bagarrées, elles n'ont jamais lâché. Leur implication a été totale ; preuve en est de leur présence aux entraînements et aux matchs ; sur 22 matchs, nous n'avons eu qu'une absence à un seul match... peu d'équipes de la poule peuvent en dire autant.

Le public a suivi et à chaque match aux Landes (voir même à l'extérieur), l'ambiance était extraordinaire : ça chantait, ça poussait. Notre présidente de la ligue, Françoise De Bernon est venue assister à un match (notre seule victoire à domicile contre Laval) et nous a dit que, même en pro, on ne trouvait pas une ambiance comme celle-ci !

Mais, malheureusement, tout cela n'a pas suffi et l'équipe n'a pas réussi à se maintenir à ce niveau-là. Toutefois, l'expérience acquise et la jeunesse de notre effectif peuvent nous permettre d'être optimiste et de viser la remontée pour la saison prochaine.

Le deuxième motif de satisfaction fut la coupe de France. Bien sûr, le parcours extraordinaire de nos M18F est à souligner mais pas seulement.

Nous avons engagé 3 équipes : M13F, M15F, et M18F.

Nous avons fait le choix de regrouper des effectifs différents de celui des championnats dans le but d'être le plus performant possible. La philosophie du club est de faire évoluer et progresser nos jeunes dans des championnats régionaux et de jouer la gagne dans les coupes. Ce décloisonnement des équipes nous a permis de trouver une osmose dans le club, tout le monde joue avec tout le monde, chacun se connaît un peu mieux individuellement. Ce fut un très gros point positif.

De plus, les parents (et grands parents) ont suivi à chaque tour et se sont organisés pour créer un peu plus de convivialité à chaque déplacement. La bourriche d'huîtres et le petit coup de blanc qui va avec sont d'ailleurs devenus une obligation. Tous les clubs qui nous ont reçu ont souligné l'ambiance et la solidarité qui régnaient parmi les équipes et les supporters. C'est notre marque de fabrique.

Les M13 n'ont fait qu'un tour puisqu'elles ont rencontré Neptunes de Nantes (qui a fait 7 tours) et Bouguenais (5). Tirage défavorable, dommage, mais c'est le jeu de la coupe.

Les M15 sont allées jusqu'au 3^{ème} tour et il n'a pas manqué grand-chose pour se qualifier au 4^{ème}. Beau parcours tout de même que tous les clubs vendéens nous envient.

Et puis, il y a l'épopée des M18 qui sont allées au 7^{ème} tour : c'est un véritable exploit !

L'équipe était composée de 4 filles qui évoluaient en N3, de 1 départementale et de 4 joueuses de l'équipe M18 régionale. La mayonnaise a parfaitement prise.

Le point d'orgue de cette épopée fut la qualification mémorable aux Landes-Genusson contre JSA Bordeaux. Quel moment incroyable et intense dans notre salle Océane, les filles des Neptunes de Nantes (qui s'étaient qualifiées auparavant) ont dansé avec les nôtres, l'entraîneur de Nantes, Sylvain Quinquis (qui est aussi l'entraîneur des Pros) filmait la scène et envoyait les images à ses homologues de club en soulignant l'ambiance incroyable qui régnait dans la salle. C'était un moment extraordinaire dont on se rappellera.



Puis, le 7^{ème} tour a eu lieu à Valenciennes, dans le Nord. Là aussi, moment extraordinaire, la délégation comptait 60 personnes dont certaines n'avaient jamais mis les pieds dans la salle Océane. Un samedi festif, un dimanche de compétition intense, dans une ambiance de folie avec un accueil convivial. Les gens du Nord ont été fidèles à leur réputation. Et une fin de compétition certes triste car nous étions éliminés mais aussi joyeuse car, les landais, fidèles à notre marque de fabrique, ont fêté dignement leurs joueuses dans une grande farandole accompagnés des Valenciennais et des Calaisiens. Quels moments inoubliables !



Le dernier fait marquant de cette saison mémorable est les 3 coupes de Vendée remportées à Boufféré en M13, en M15 et en M18 (tient, tient, les mêmes équipes que la coupe de France...). Là encore, quelle journée :

M13F à 10h30 : victoire 3/0 contre La Roche

M15F à 13h30 : victoire 3/0 contre St Martin

M18F à 15h30 : victoire 3/1 contre Les Herbiers/Les Epesses.

Les images que je retiendrai de ces 3 finales, ce sont les balles de matchs, après chaque victoire, non seulement l'équipe qui jouait célébrait sa victoire mais aussi, toutes les autres filles du club. Quels moments de liesse et de communion. On voyait un club solidaire et familial. Dans les tribunes, le public est aussi venu en nombre et a fait un bruit énorme.

Tout cela, c'est la concrétisation du projet de club. Voilà ce que nous disions en 2018 lors de l'Assemblée Générale : « Pour les saisons à venir, l'objectif du club est que chacun s'y trouve bien, quel que soit son niveau de jeu, qu'il y trouve de quoi s'épanouir sportivement mais aussi une ambiance conviviale et familiale » à croire que nous en sommes pas loin.

Cyril CHIRON
Président de L'ASL VOLLEY



FERMETURE ESTIVALE DE L'AGENCE POSTALE

Fermeture de l'agence postale le samedi 15 juillet et fermeture pour congés d'été du 14 au 26 août.

Tous les recommandés et colis avisés pendant cette période seront à retirer obligatoirement à la Poste de La Gaubretière.

Horaires de la Poste de La Gaubretière :

Du mardi au vendredi : 14h15-17h00

Le samedi : 8h30-10h15



LA POSTE



CONGÉ D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée du 26 juillet au 18 août.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AU BAR LE HAVANE

Angélique et Manu Garcia seront heureux de vous accueillir au « Bar le Viking » en remplacement du Havane. L'ouverture est prévue le 10 juillet et les horaires sont inchangés.

Au plaisir de vous voir



LA CAVE LANDAISE : NOUVEAUX HORAIRES

À partir du 1^{er} juillet LA CAVE LANDAISE étend ses jours d'ouverture grâce à l'embauche de notre jeune caviste diplômé EMERIC. On ajoute donc la journée du mardi et le jeudi après-midi pour encore mieux satisfaire le nombre grandissant de clients que nous comptons depuis plus de 7 ans au magasin. MERCI infiniment à ceux qui nous accordent leur confiance, vous nous permettez de continuer à rêver :

« Seul on va plus vite / Ensemble on va plus loin »

Nouveaux Horaires du magasin à partir du 01/07:

*Mardi : 9h30/13h00 puis 15h00/19h00

*Mercredi : 9h30/13h00 puis 15h00/19h00

*Jeudi : 15h00/19h00

*Vendredi : 9h30/13h00 puis 15h00/19h00

*Samedi : 9h30/13h00 puis 15h00/19h00

Mathieu RAVAUD, Jérémy & Emeric
06 83 95 01 38



Naissances (09, 10, 11)

03 mai : BILLAUD Valentin – 9 rue des Colverts
22 mai : GUEDON Izia – 18 rue Eric Tabarly
4 juin : GUILBAUD Léonie - 2 rue de la Vendée



Décès (19, 20, 21)

30 mars : ENFREIN Armand
– EHPAD « Les Bruyères » (90 ans)

14 mai : OUVRARD Louis
– EHPAD « Les Bruyères » (90 ans)

08 juin : BOSSARD Marie-Madeleine
– EHPAD « Les Bruyères » (76 ans)



Mariages (5, 6)

20 mai : ROUSSIN Mathieu et BODY Constance
– 6 Chemin de l'Ouche

03 juin : MAJOR Paul-Philippe et BRAMAUD du BOUCHERON Anne-Sophie
– La Godelinière

DEPOT ARTICLES POUR ACTUALITÉ LANDAISE

En raison des congés d'été, les articles pour l'Actualité Landaise de septembre doivent être transmis avant le **31 JUILLET** à :

emilie.pifteau@leslandesgenusson.fr ou

accueil@leslandesgenusson.fr

Merci pour votre compréhension.

BANQUET DES 55 ANS (Classe88)

Chers conscrits et conscrètes,

Nous organisons cette année, le banquet des 55 ans pour toutes les personnes nées en 1968, ayant vécu ou vivant actuellement aux Landes-Genusson.

N'ayant pas les noms et coordonnées de toutes les personnes concernées, nous vous invitons à vous faire connaître par mail (classe88lg@gmail.com) si vous êtes intéressés.

Nous vous fournirons en retour tous les détails de la soirée, afin que vous puissiez décider si vous souhaitez participer.

La fête aura lieu le samedi 28 octobre 2023

au restaurant Civilisations aux Herbiers.

La classe 88 des Landes-Genusson

classe88lg@gmail.com



Horaires de la Mairie		
Ouverture de la Mairie lundi ou vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi ou vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45		
 bibliothèque	 agence postale	 pluviométrie
mercredi 15h30 à 17h30 samedi 10h à 12h	lundi au samedi de 10h à 12h	Mai 2023 47 mm cumul année 2023 300mm



NOUVEAU COMMERCE : ÉLIO'TI COUTURE

Après plusieurs mois de préparation, je peux enfin vous annoncer l'ouverture du magasin Élio'Ti Couture dans la Commune des Landes-Genusson.

Je serai heureuse de vous accueillir pour partager avec vous ma passion qui est aussi mon métier depuis plus de 10 ans maintenant.

Je vous propose mes services de retouches, de créations et de broderies, de flocages ainsi que la vente d'objets personnalisés.

Je fais également la vente de tissus au mètre et d'articles de mercerie. Le magasin évoluera petit à petit et vous proposera de nouvelles choses au fil du temps.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager ma passion avec vous.


29 Bis rue de la Fontaine
85130
Les Landes-Genusson

NOUVEAU

Ouverture du magasin
A partir du
Vendredi 9 Juin 2023

Magasin ouvert le
Vendredi et Samedi

9h00-12h30 et 14h00-19h00

- Retouches
- Ventes de Tissus / Merceries
- Broderies
- Personnalisation d'objets

NOUVEAUTÉ LES CABANES INSOLITES

Bienvenue dans nos trois cabanes insolites et notre Kota Grill à la ferme !

Les Pieds dans le Pré vous accueille dans un environnement naturel pour un séjour unique et reposant.

Une cabane dans les arbres, une cabane Tonneau et une cabane Féérique, un programme passionnant pour les amateurs de dépaysement.

Pour les gourmands, nous avons imaginé un Kota Grill avec des produits locaux de qualité en direct de nos producteurs. Le Kota Landais c'est un endroit idéal pour se retrouver entre amis ou en famille afin de partager un repas convivial !

Depuis trois ans nous avons imaginé et conçu ce projet qui nous tient à cœur. Nous avons hâte de vous accueillir et de vous faire découvrir notre concept atypique !

Nous accueillerons nos premiers hôtes dans les cabanes insolites pour la saison estivale et notre Kota grill ouvrira ses portes pour la rentrée de septembre.

Suivez nos actualités en direct sur facebook et Instagram.

Facebook : Les Pieds dans le Pré

Instagram : les_pieds_dans_le_pre_

Mail : cynthiadurandet@gmail.com



UN PARCOURS DE SANTE À LA GODELINIERE

Le top départ est donné. Les sportifs peuvent maintenant profiter d'un bel espace pour entretenir leur forme ou pratiquer une activité physique en plein air.

Le nouveau parcours de santé connecté a été installé autour de l'étang de la Godelinière.

Constitué de 14 modules sur une distance de 850 m, ce dispositif permet un travail complet de musculation. Bien qu'utilisable très simplement grâce aux indications sur chaque appareil, des QR codes viennent renforcer l'aspect ludique de la pratique par des vidéos complémentaires.

Cette nouvelle installation entre dans le cadre de « Terres de jeux 2024 » pour lequel la commune des Landes-Genusson a été labellisée fin 2021. D'un coût de 38 391 €, cet investissement bénéficie d'un subventionnement de 19 500 € de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

L'entreprise Espace Renard (Lorient) a procédé à l'implantation début juin. Les modules, élaborés en plastique recyclé et 100% recyclables, s'intègrent parfaitement dans le paysage.





TERRE DE JEUX 2024 – L'ÉVÉNEMENT J-385 LE VENDREDI 7 JUILLET

Le Vendredi 7 Juillet, soit exactement 385 jours avant l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024, le rendez-vous est pris dans toute la Vendée pour réaliser les parcours Vendée Cœur de Sports.

Au programme, des parcours de 3, 8 et 5 km à réaliser en courant, en marchant, ou bien à vélo.

Ils seront accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, mais aussi en poussette, trottinette, etc...

Le but est simple : 2 024 km parcourus dans toute la Vendée.

40 collectivités sont engagées en Vendée pour cet événement, dont la commune des Landes-Genusson.

Rendez-vous au complexe sportif à partir de 18 H.

Un petit dress-code : se munir d'un tee-shirt aux couleurs des Jeux Olympiques (Bleu, Vert, Jaune, Rouge ou Noir).

Chaque participant pourra suivre sa progression sur le parcours via l'application « Visio rando », grâce au QR code qui sera à scanner au départ.

Cet événement qui se veut convivial se terminera par un petit rafraîchissement !

Alors, prêts à nous rejoindre et à relever le défi ?



FEU D'ARTIFICE ET APERO CONCERT LE 14 JUILLET AVEC ART ZIMUT

La Municipalité et l'association Art Zimut vous donnent rendez-vous sur le site de la Godelinière pour les festivités du 14 Juillet. Rendez-vous dès 19 H pour un apéro concert, le feu d'artifice sera ensuite tiré à la tombée de la nuit.

On vous attend nombreux !

Le feu d'artifice sera tiré autour de l'étang de la Godelinière. De ce fait, l'aire de pique-nique de la Sapinière et la grotte de Lourdes ne seront pas accessibles au public la journée du Vendredi 14 Juillet. La pêche sera également fermée.

RAPPEL DES REGLES DE CIVISME

La divagation des chiens et chats Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Confronté au problème de la divagation de chiens ou de chats, le maire est habilité à intervenir.

Est considéré comme en état de divagation :

- Tout chien qui, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouvant hors de portée de voix de celui-ci ou éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable et au-delà d'une distance de 100 mètres.

- Tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci.

De même, certains maîtres laissent faire leur chien comme bon leur semble en minant les rues et espaces verts de nombreuses crottes. **Propriétaires de chien : respectez la propreté de nos rues, ramassez les déjections de votre animal** et évitez de le laisser uriner contre les murs.



Nuisances sonores

Il fait chaud et avec ces températures caniculaires, l'envie est forte de profiter (parfois bruyamment, voire très bruyamment) des parcs et jardins jusqu'à des heures tardives. Le respect d'autrui est essentiel pour vivre dans un cadre de vie harmonieux. Les personnes à l'origine de trouble de la tranquillité et de tapage nocturne sont passibles d'amende. Il est toujours dommageable de faire intervenir la police quand les problèmes peuvent être évités en prévenant au préalable son voisinage.

Il nous appartient à tous d'adopter les bons gestes respectueux de l'environnement, de notre cadre de vie, et de tous.

« Pour que notre territoire reste attractif et notre cadre de vie agréable nous devons lutter contre l'incivisme. »



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés



PASSEPORT DU CIVISME 2022-2023

Le bilan de la 2nde édition du passeport du civisme avec les 50 élèves de CM1 & CM2 est positif. La validation de ce passeport a nécessité la réalisation de différentes actions individuelles ou collectives. Cinq thématiques ont été déclinées au programme : le devoir de mémoire (participer à une commémoration), bien vivre ensemble (apprendre à communiquer pour régler les conflits), l'intergénérationnel (s'adapter et comprendre la différence, échanger avec nos aînés), la préservation de l'environnement (animation avec les minions nettoyeurs bénévoles et visite de Trivalis), s'immerger au cœur du quotidien des sapeurs-pompiers volontaires (visite du centre & information sur les premiers secours).

"Le civisme est une priorité. Un civisme ludique et concret"

Pour marquer cet engagement civique et clôturer cette édition, une grande cérémonie vendéenne organisée par l'association du Passeport du Civisme s'est déroulée le 26 juin dernier. L'ensemble des 2100 enfants vendéens ont été accueillis au Puy du Fou pour assister à une représentation exclusive des Mousquetaires de Richelieu dans le Grand Carrousel. A cette occasion, un diplôme et une médaille ont été remis à chaque élève.

Merci à tous les ambassadeurs et partenaires qui ont œuvré à la réussite de ce projet.

La 3^{ème} édition est en cours de préparation.



OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR LA BOURSE AUX JEUNES BENEVOLES VOLONTAIRES

Dans le cadre du Plan « Vendée Double Cœur », le département offre une bourse aux jeunes bénévoles vendéens pour les aider à financer leurs études ou leur permis de conduire. Le montant des bourses est variable entre 350 et 800 euros.

Pour être éligible, le candidat doit :

- avoir entre 16 et 25 ans ;
- être domicilié en Vendée ou rattaché fiscalement à l'un de ses parents domicilié en Vendée ;
- être impliqué bénévolement dans une ou plusieurs associations vendéennes ;

Si le candidat a moins de 18 ans, il doit pouvoir démontrer son implication active depuis au moins un an dans les projets ou le fonctionnement d'une association.

Si le candidat a plus de 18 ans, il doit faire preuve d'une responsabilité dans le bureau d'une association depuis au moins un an, ou démontrer son implication depuis au moins deux ans dans un ou plusieurs projets associatifs.

Les dossiers de candidatures sont à déposer en ligne (sur le site dédié aux subventions vendéennes) ou à envoyer en format papier au Conseil Départemental.

Dépôt des dossiers : entre le 24 Mai et le 1^{er} Octobre 2023

Le dossier peut être téléchargé en se connectant sur le site www.benevolat.vendee.fr, rubrique « Le plan Vendée Double Cœur »

Plus d'infos : vendeedoublecoeur@vendee.fr

Tél: 02 28 85 81 44



UNE VENTE DE LIVRES DES BIBLIOTHÈQUES À PETITS PRIX

Le réseau des bibliothèques renouvelle ses collections et propose une vente de livres, cd et revues d'occasion, à petits prix le mercredi 5 juillet à la salle de la Coulée verte, à La Verrie (Chanverrie), de 13h30 à 19h.

Les amateurs de lecture, abonnés ou non au réseau, auront l'après-midi pour découvrir ou redécouvrir les ouvrages proposés par les bibliothèques du Pays de Mortagne et dénicher de belles trouvailles ! Le prix de vente est fixé à 1 euro le livre, le cd, ou les 5 revues.

C'est nouveau dans vos bibliothèques !

Le portail évolue ! Plus pratique pour la réservation de vos documents notamment sur votre mobile, le portail du réseau des bibliothèques vous propose désormais des sélections thématiques afin de vous permettre de découvrir la diversité des collections. Les abonnés ont maintenant la possibilité de publier leurs coups de cœurs et suivre au plus près l'actualité du réseau. (Parenthèse animée, bébés lecteurs...).





GESTION DES DÉCHETS : DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Depuis le début d'année 2023, le retrait d'un rouleau de sacs jaunes de tri se fait sur présentation de la carte de déchetterie, en mairie ou au siège de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne.

Les sacs jaunes sont attribués personnellement à chaque foyer :

Pour Mortagne-sur-Sèvre : lors des permanences organisées par la mairie tous les premiers samedis du mois.

Pour Saint-Martin-des-Tilleuls : le samedi 7 octobre de 9h à 12h lors de la permanence organisée dans le hall de la salle de sports par la mairie,

Pour toutes les autres communes : à la mairie lors des horaires d'ouverture.

Il est également possible de retirer des sacs jaunes à l'accueil de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne, 21 rue Johannes Gutenberg 85130 Chanverrie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



BILAN DE FIN DE SAISON POUR L'ESPOIR LANDAIS

L'espoir Landais clôture sa 53^{ème} saison il est tant de faire le bilan. Notre club compte sur cette saison 2022/2023, 56 licenciés dont 22 qui ont moins de 18 ans. Nous sommes donc un club avec de belles ressources à venir. Cette saison, pour les entraînements, nous avons eu le plaisir d'accueillir un jeune entraîneur de 19 ans Mathis Humbert, joueur de National 2 à la Romagne.

Côté résultats, nos minimes se classent 4^{ème} de la 2^{ème} phase, et les cadets juniors terminent en haut du classement !! Belles performances !! Ils participent aussi aux individuels, championnat en solo où tous les jeunes de Vendée se rencontrent afin de pouvoir gravir les échelons supérieurs. Félicitations à Chloé MECHINAUD qui termine à la 3^{ème} place de la finale régionale par classement. Concernant les compétitions seniors, le club est constitué de 5 équipes, deux D4 qui finissent 8^{ème} et 4^{ème}, une D3 en 5^{ème} position, une pré région en 3^{ème} place et une D2 qui finit 1^{ère} de son groupe et accède à la D1 la saison prochaine.

Pour information, en fin de saison se jouent « les titres », une sorte de phase finale où les meilleurs de chaque poule se rencontrent afin de déterminer la meilleure équipe du département. Notre future D1 a participé aux titres le week end du 11 juin, et finit vice championne de Vendée après une finale âprement disputée (défaite 11/9) face à St Martin des Noyers. On notera que nos équipes sont composées des seniors mais aussi des moins de 18 ans afin de les intégrer et surtout de les faire progresser... Nombre d'entre eux jouent dans les équipes premières ou seront à même de les intégrer la saison prochaine au vu de leurs résultats !!! Je tiens à les féliciter pour leur progression.

Nos équipes jouent en championnat le dimanche matin, et les jeunes le samedi après-midi. Si vous êtes intéressés par notre sport que ce soit en loisirs ou compétition, n'hésitez pas à venir voir les licenciés du club qui seront fiers de vous faire partager notre sport...

L'ESPOIR LANDAIS





BOUGE TON BOCAGE : DE LA NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE !!

Cette année, la première date de Bouge ton Bocage sera aux Landes-Genusson, le dimanche 27 août. Comme tous les ans, deux spectacles et/ou concerts seront présentés à partir de 16h00 : « Il y'a un canard dans l'public » (rock comique et délirant) ainsi que « Macadam Hirsute », un groupe de musique. Petite nouveauté cette année : le Comité des Fêtes vous proposera des animations dès 11h. Retrouvez, sur le site de la Godelinière, une structure gonflable, des jeux en bois ainsi qu'un apéro-concert avec le groupe « Les mains dans les poches ». Le magasin Coccinelle sera également présent pour la restauration. On vous attend nombreux pour profiter d'une belle journée de fin d'été en famille et entre amis. Le comité des fêtes.



GYM DOUCE ADULTES

Reprise de l'activité le jeudi 14 septembre à 9h à la salle Safrane aux Landes-Genusson. Les personnes intéressées sont invitées à 2 cours d'essai. Contact: 0609726433

Cordialement
Noulet Francine



CONCOURS PHOTOS ORGANISÉ PAR LAND'NATURE

Chaque année l'Association Land'Nature et le Département de la Vendée proposent un concours photos sur le thème de la nature : cette année le thème retenu est "les oiseaux en milieu naturel". Concours photos ouvert du 1^{er} mars au 09 septembre 2023, si vous êtes photographe amateur amoureux de la nature, participez !

Règlement, inscription et modalités sur le site LANDNATURE - Accueil



CINE PLEIN AIR : « LA PANTHÈRE DES NEIGES »

L'Association Land'Nature et le Département de la Vendée vous proposent une soirée exceptionnelle le vendredi 1^{er} Septembre 2023 avec la projection du film "la panthère des neiges" de Vincent MUNIER et Marie ARRIGUET sur le site naturel de la Cité des Oiseaux aux Landes-Genusson

Entrée gratuite sans réservation

Accès possible sur le site de la Cité des Oiseaux à partir de 19h.

Animations, restauration, et pop-corn sur place avant la projection.

Projection du film à compter de 21h

N'oubliez pas de vous couvrir et/ou d'apporter vos sièges pour plus de confort ainsi que des lampes torches. Des bancs seront aussi à votre disposition sur site.

Contact : landnature.fr ou landnature85@gmail.com



DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
7 JUILLET	RANDO VENDEE CŒUR DE SPORT	COMPLEXE SPORTIF	MAIRIE
14 JUILLET	FEU D'ARTIFICE	LA GODELINIERE	MAIRIE ET ART'ZIMUT
27 AOUT	BOUGE TON BOCAGE	LA GODELINIERE	COMITE DES FETES
1 SEPTEMBRE	CINEMA DE PLEIN AIR	CITE DES OISEAUX	LAND'NATURE
9 SEPTEMBRE	MARCHE GOURMANDE	COMPLEXE SPORTIF	ECOLE ST RAPHAEL



GALA DE DANSE
le 3 JUIN



LA HERMESSE
DE L'ÉCOLE ST RAPHAËL
le 11 JUIN



TOURNOI
DE VOLLEY
LE 18 JUIN



CLÔTURE DE LA SAISON
2022-2023
DE L'OUTIL EN MAIN
LE 21 JUIN





PORTES OUVERTES
DE LA CASERNE
LE 23 JUIN



LA FETE DE LA MUSIQUE
LE 24 JUIN



LE FORUM DES
ASSOCIATIONS
LE 24 JUIN



PROGRAMME DES SOIREEES ESTIVALES

Soirées gratuites

Sur inscription (nombre de places limité) :

www.tourisme.paysdemortagne.fr

Ponctualité souhaitée

MERCREDI 28 JUIN

LA GAUBRETIÈRE

Un musée numérique dans le château de Landebaudière

Venez découvrir la Micro-Folie du Pays de Mortagne lors d'une visite insolite en soirée.

Durée : 1h30

Places assises

20h Château de Landebaudière

LUNDI 17 JUILLET

SAINT-HILAIRE-DE-MORTAGNE

'Sous les galets de la Sèvre'

La Sèvre Nantaise serpente dans l'histoire de Mortagne, ou peut-être est-ce l'inverse ? Ses eaux tumultueuses façonnent et charrient le granite. Mais que cachent et racontent ces galets ? Chaussez vos bottes et découvrez l'intimité géologique et historique de la Sèvre jusque dans son lit.

Durée : 1h30

Distance du parcours : 2 km

Pratique : prévoir une tenue de terrain et des bottes ou vieilles chaussures

20h devant Vendée Vitrail

JEUDI 20 JUILLET

SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE

« Dans les pas de Madame de Sapinaud »

Balade historique guidée et accompagnée

Durée : 2h

Distance du parcours : 6 km

Pratique : prévoir chaussures de marche (parcours sans difficulté)

20h devant le Point Info Tourisme



LUNDI 24 JUILLET

SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE

Randonnée en bord de Sèvre guidée et encadrée par les 'Randonneurs de Sèvre'.

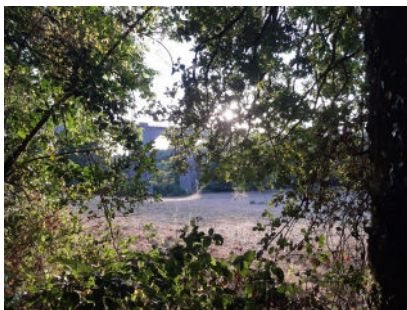
Durée : 1h45 à 2h

Distance du parcours : 6 à 8 km (bonne allure de marche et bon niveau de marche requis)

Pratique : prévoir de bonnes chaussures de marche (dénivelé important) et une bouteille d'eau.

Bâton de marche si nécessaire

20h parking des étangs route de la Verrie – Chanverrie



MARDI 1^{er} AOÛT

TIFFAUGES

Balade guidée à vélo à assistance électrique encadrée par Boca'Vélo®.

Aux commandes d'un vélo à assistance électrique, laissez-vous guider et découvrez autrement Tiffauges et ses alentours

Durée : 1h15 à 1h30

Pratique : tenue adaptée à la pratique du vélo (vêtements selon météo et chaussures fermées).

19h (le temps de s'équiper) 19h15 (départ) : Parking de la Crûme (en contrebas du Château – route de Montaigu)

JEUDI 03 AOÛT

TREIZE-VENTS

Soirée géocaching

A travers une chasse aux trésors nouvelle génération (jeu de piste numérique), venez découvrir de façon ludique le site de La Boulaie et retrouvez les 'caches' dissimulées. Cette activité séduira petits et grands !

Durée : 1h30

Distance : 5 km

Pratique : être muni d'un téléphone portable (écouteurs ou casque audio sont vivement conseillés)

20h au parking de la Boulaie (route de Mallièvre)

MARDI 08 AOÛT

SAINT-HILAIRE-DE-MORTAGNE

Visite guidée insolite et sensorielle
A travers cette soirée, Vendée Vitrail propose une visite guidée insolite et sensorielle, où la vue et le toucher seront sollicités. Cette visite se poursuivra à l'Annexe autour des œuvres de Chloë Quiban.

Durée : 1h30

20h devant le parvis de l'église de Saint-Hilaire -de-Mortagne

JEUDI 10 AOÛT

LA GAUBRETIÈRE

Un musée numérique dans le château de Landebaudière

Venez découvrir la Micro-Folie du Pays de Mortagne lors d'une visite insolite en soirée.

Durée : 1h30

Places assises

20h Château de Landebaudière

MERCREDI 16 AOÛT

TIFFAUGES

Visite commentée du Jardin des Basses Aires, un jardin au naturel
Venez découvrir la permaculture au jardin des basses aires à Tiffauges. Focus sur la géodrilologie, la science des vers de terre.

Durée : 1h30

Pratique : stationnement sur le Parking de la Crûme (en contrebas du Château – route de Montaigu)

20h lieu dit 'Les Basses Aires'



LUNDI 21 AOÛT

MORTAGNE-SUR-SEVRE

Visite guidée historique et inédite de Mortagne

Suivez le guide pour découvrir l'histoire de Mortagne au fil des siècles

Durée : 1h30

Distance : 2 km

20h salle de la Romaine



EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2023

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, BRETIN, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN ;
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, MOUILLÉ, JP ROY, O ROY, VINET.

Absents excusés : Mme EMSSENS, M. HILAIRET.

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 11 juillet 2023

EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé lieudit Bellevue, cadastré A n°1528 et 1529 d'une superficie totale de 840m².
- l'immeuble situé lieudit Bellevue, cadastré A n°1526 d'une superficie totale de 169m².
- l'immeuble situé 4, La Métaire, cadastré D n°880, 881, 884, 895, 1706, 1696, 1746, 1749 d'une superficie totale de 1814m².
- l'immeuble situé 5 rue des Jonquilles, cadastré B n°1605 d'une superficie totale de 888m².

LOTISSEMENT DE LA POMMERAIE – FIXATION DU PRIX DE VENTE DES LOTS

Cette fixation permettra ainsi aux familles inscrites sur liste d'attente de confirmer leur souhait d'acquérir un lot et ainsi de computer les délais entre aménagement, délivrance du permis d'aménager et formalités administratives d'achat.

Messieurs ROY, CHIRON, HERLIN, VINET, Mme EMSSENS via le pouvoir donné à Mme PIFTEAU, ne prennent pas part au vote, lesquels ayant un intérêt personnel.

Après en avoir délibéré à bulletin secret à 12 voix POUR, 0 CONTRE le Conseil Municipal :

APPROUVE l'application de la TVA sur marge pour cette opération ;

DIT que les prix de cession TTC seront prochainement définis selon deux zones d'exposition.

LOTISSEMENT EXTENSION QUARTIER DES OISEAUX – FIXATION DU PRIX DE VENTE DES LOTS RESTANTS

Monsieur le Maire expose qu'il reste trois terrains à bâtir issus du lotissement extension du quartier des oiseaux, lesquels, n'ont pas été commercialisés à ce jour. Il est proposé de les mettre en vente à la valeur réévaluée du marché soit 72€/m².

Après en avoir délibéré à bulletin secret 10 voix POUR, 7 NON et aucune abstention, le Conseil Municipal :

DIT que le prix de cession des trois derniers lots est de 72 €TTC/m².

RUE DU STADE – FIXATION DU PRIX DE VENTE D'UN TERRAIN A BATIR

Monsieur le Maire expose que la Commune dispose d'un terrain à bâtir situé rue du stade cadastré section AB n°112 et 113 pour une superficie globale de 470 m². Il est proposé de le mettre en vente à la valeur du marché actuel.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées, le Conseil Municipal :

DIT que le prix de cession de ce terrain est fixé à un prix global et forfaitaire de 41.500 € sans TVA,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à sa mise en vente et signer tout document y afférent.

FIXATION DES TARIFS DE CANTINE

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu d'actualiser annuellement les tarifs du restaurant scolaire. Il est ainsi proposé pour l'année scolaire 2023-2024 :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Repas réguliers Maternelles	4,10€
Repas réguliers Primaires	4,20€
Repas irréguliers	4,40€
Tarif forfait	1,80€
Repas enseignant	5,60€

APPROUVE lesdits tarifs,

DIT qu'ils seront appliqués à compter de la rentrée de septembre 2023 pour l'année scolaire 2023/2024.

MEDIATHEQUE – MARCHÉ DE TRAVAUX – AVENANT 1 LOT 2

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du marché de travaux de la médiathèque, le lot 2 - terrassement VRD attribué à l'entreprise DELLTRA doit faire l'objet d'un avenant en raison des travaux de raccordement de la médiathèque au réseau d'eaux usées :

Montant du marché initial : 69 856 € HT

Montant de l'avenant : 3.200 € HT

Nouveau montant de marché : 73056 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE les conditions dudit avenant,

AUTORISE Monsieur le Maire à le signer,

PRECISE que les dépenses correspondantes sont engagées au budget primitif principal.

ACCORD- CADRE DE PRESTATIONS DE GROSSES REPARATIONS DE VOIRIE -ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Monsieur le Maire rappelle que s'agissant du marché de travaux relatif à l'accord-cadre de prestations de grosses réparations de voirie :

Un groupement de commande a été constitué entre les quatre communes (La Gaubretière, Les Landes-Genusson, St Martin des Tilleuls et St Aubin des Ormeaux).

Le marché sera conclu pour une durée d'un an reconductible trois fois par période annuelle, soit une durée maximale de 4 ans.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE de valider le rapport d'analyse des offres.

DECIDE d'attribuer le marché de travaux relatif à l'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – MIGNE TP,

DIT que le montant minimum annuel est de 65.000 € HT et le maxima de 260.000 € HT

AUTORISE M. le Maire à signer les marchés correspondants avec l'entreprise retenue.